



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/11/14

Reçu en Préfecture le : 27/11/14
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 24 novembre 2014
D - 2014/623**

Aujourd'hui 24 novembre 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,
Monsieur Marik FETOUH (présent jusqu'à 17h00), Madame Nathalie DELATTRE (présente jusqu'à 16h00), Madame Mylène VILLANOVE (présente jusqu'à 17h00), Monsieur Vincent FELTESSE (présent à partir de 15h45)

Excusés :

Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE

**Exploitation d'une structure d'accueil de la Petite
Enfance. Délégation de service public. Avenant n
°2 au contrat de la DSP Détrois La Maison Bleue**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-2013/721 en date du 16 décembre 2013, vous avez approuvé le choix du cocontractant chargé d'assurer l'exploitation de l'établissement multi accueil de la petite enfance situé au 33 rue Détrois dans le cadre d'une convention de délégation de service public, à savoir la SAS LA MAISON BLEUE et vous avez autorisé la signature de ladite convention.

Par délibération n° D-2014/453 en date du 29 septembre 2014, vous avez autorisé la passation d'un avenant n°1 ayant pour objet de différer la date d'entrée en vigueur de la convention au 3 novembre 2014, la durée du contrat de 5 ans restant inchangée.

Lors de la consultation et ce, dès le stade de la candidature, la SAS La Maison Bleue, nous a fait part de son souhait de pouvoir créer une filiale dédiée à l'exploitation de l'établissement multi accueil de la petite enfance situé au 33 rue Détrois dans l'hypothèse où elle serait titulaire de la convention de délégation de service public.

Le 2 septembre 2014, la SARL LA MAISON BLEUE-BORDEAUX a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés et nous demande de bien vouloir autoriser ce changement. La société nous a transmis un extrait Kbis ainsi que ses statuts.

Conformément aux dispositions de l'article 41 de la convention de délégation de service public conclue le 15 janvier 2014, tout changement dans la personne cocontractante de la personne publique est soumise à l'autorisation préalable du Conseil municipal.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 présenté en annexe.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 novembre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE



AVENANT N°2

A LA CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE DETROIS

VU la délibération n° D-2013/721 en date du 16 décembre 2013 portant approbation du choix de La Maison Bleue pour assurer la délégation de service public relative à l'établissement multi-accueil de la petite enfance situé au 33, rue Détrois et autorisation de signer la convention de délégation de service public ;

VU la délibération n° D-2014/453 en date du 29 septembre 2014 portant approbation de l'avenant n°1 ayant pour objet de reporter la date d'entrée en vigueur de la convention de délégation de service public au 3 novembre 2014 ;

VU la convention de délégation de service public ayant pour objet de confier au Groupe La Maison Bleue l'exploitation, la gestion et l'entretien de l'établissement multi-accueil de la petite enfance, 33 rue Détrois à BORDEAUX, conclu à la date du 15 janvier 2014 et plus spécifiquement son article 41 ;

ENTRE :

La Ville de BORDEAUX, représentée par son maire en exercice, agissant en cette qualité en vertu de la délibération n° en date du,

ci-après dénommée le délégant ou la Ville,

d'une part ;

ET

Le Groupe La Maison Bleue, représenté par sa maison mère La Maison bleue SAS, inscrite au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 477 595 219, sise au 31 rue d'Aguesseau 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, représentée par Monsieur Sylvain FORESTIER, Président ayant tous pouvoirs aux présentes,

ci-après dénommées le délégataire ou le fermier,

d'autre part ;

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :

ARTICE 1^{er} –

Du fait de la création de la filiale dénommée "**LA MAISON BLEUE BORDEAUX**", ayant la forme juridique de la SARL, domiciliée 31, rue d'Aguesseau 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, représenté par Monsieur Sylvain FORESTIER, gérant, -création enregistrée le 2 septembre 2014 au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 804 332 773-, le cocontractant n'est plus :

Le Groupe La Maison Bleue, représenté par sa maison mère La Maison bleue SAS, inscrite au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 477 595 219, sise au 31 rue d'Aguesseau 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, représentée par Monsieur Sylvain FORESTIER, Président,

mais est "**LA MAISON BLEUE-BORDEAUX**", SARL, inscrite au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 804 332 773, domiciliée 31, rue d'Aguesseau 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, représenté par Monsieur Sylvain FORESTIER, gérant.

ARTICLE 2-

Le présent avenant comprend deux (2) annexes :

- 1° extrait Kbis de la SARL "**LA MAISON BLEUE-BORDEAUX**",
- 2° statuts de la SARL "**LA MAISON BLEUE-BORDEAUX**".

ARTICLE 3 –

Aucune autre disposition contractuelle n'est modifiée par le présent avenant.

Fait à BORDEAUX, le

Pour le fermier

Pour la Ville